

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 20/02/09</p> <p>Date de publication : 06/03/09</p>	<p>SÉANCE DU 27 FEVRIER 2009 À SAINT-ROGATIEN</p> <p>Sous la présidence de : Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, 1^{ère} vice-présidente</p> <p>Autres membres présents : Madame Suzanne TALLARD, Monsieur Michel-Martial DURIEUX, Monsieur Denis LEROY, Monsieur Guy DENIER, Monsieur Jacques BERNARD, Monsieur Christian GRIMPRET, Monsieur Guy COURSAN, Monsieur Daniel GROSCOLAS, Monsieur Henri LAMBERT, Monsieur Christian PEREZ, Monsieur Pierre MALBOSC, Monsieur Aimé GLOUX, Monsieur Jean-François DOUARD (présent jusqu'à la 22^{ème} question), Monsieur Jacques LEGET, Monsieur Jean-Pierre FOUCHER, Madame Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents,</p> <p>Monsieur Yves AUDOUX (présent jusqu'à la 22^{ème} question), Monsieur Michel AUTRUSSEAU, Madame Saliha AZÉMA, Monsieur Bruno BARBIER, Madame Brigitte BAUDRY, Monsieur René BÉNÉTEAU, Monsieur Michel BOBRIE, Madame Marie-Sophie BOTHEREL, Monsieur Jean-Pierre CARDIN, Monsieur Jean-Pierre CHANTECAILLE, Monsieur Jean-Claude CHICHÉ, Madame Christelle CLAYSAC, Monsieur Jean-Claude COUGNAUD, Madame Marie-Thérèse DELAHAYE, Monsieur Vincent DEMESTER, Monsieur Pierre DERMONCOURT, Monsieur Paulin DEROIR, Monsieur Alain DRAPEAU, Monsieur Olivier FALORNI (présent à partir de la 3^{ème} question), Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX, Monsieur Gérard FOUGERAY, Madame Lolita GARNIER (présente jusqu'à la 26^{ème} question), Madame Nathalie GARNIER, Monsieur Dominique GENSAC, Madame Bérançère GILLE, Monsieur Gérard GOUSSEAU, Madame Brigitte GRAUX, Madame Josseline GUITTON, Madame Anne-Laure JAUMOUILLE, Madame Virginie KALBACH, Monsieur Guillaume KRABAL, Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Patrick LARIBLE, Monsieur Philippe MASSONNET, Monsieur Daniel MATIFAS, Madame Esther MÉMAIN (présente jusqu'à la 26^{ème} question), Madame Sylvie-Olympe MOREAU, Monsieur Habib MOUFFOKES (présent à partir de la 22^{ème} question), Monsieur Yvon NEVEUX, Madame Brigitte PEUDUPIN, Monsieur Michel PLANCHE, Monsieur Yannick REVERS, Monsieur Jean-Pierre ROBLIN, Monsieur Jean-Marc SORNIN, Monsieur Abdel Nasser ZERARGA, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : Monsieur Maxime BONO procuration à Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, Monsieur Jean-François FOUNTAINE procuration à Madame Anne-Laure JAUMOUILLE, Monsieur Yann JUIN procuration à Monsieur Jean-Pierre ROBLIN, Madame Maryline SIMONÉ procuration à Monsieur Denis LEROY, Monsieur Jean-François VATRÉ procuration à Monsieur Alain DRAPEAU, Monsieur Jean-Louis LÉONARD procuration à Monsieur Yvon NEVEUX, Madame Nathalie DUPUY procuration à Monsieur Daniel MATIFAS, Madame Soraya AMMOUCHE procuration à Madame Esther MÉMAIN (absente à partir de la 27^{ème} question), Madame Nicole THOREAU procuration à Monsieur Guy DENIER, Monsieur Jean-François DOUARD (absent à partir de la 23^{ème} question), Monsieur Patrick ANGIBAUD procuration à Monsieur Dominique GENSAC, Vice-président</p> <p>Madame Catherine BENGUIGUI procuration à Madame Christelle CLAYSAC, Monsieur Alain BUCHERIE procuration à Madame Saliha AZÉMA, Monsieur Jack DILLENBOURG procuration à Madame Brigitte GRAUX, Madame Sylvie DUBOIS, Madame Sylviane DULIOUST procuration à Monsieur Olivier FALORNI (absent jusqu'à la 2^{ème} question), Madame Patricia FRIOU procuration à Madame Brigitte PEUDUPIN, Monsieur Christian GUICHET procuration à Madame Nathalie GARNIER, Monsieur Dominique HEBERT procuration à Madame Lolita GARNIER (absente à partir de la 27^{ème} question), Monsieur Patrice JOUBERT procuration à Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Philippe JOUSSEMET procuration à Madame Brigitte BAUDRY, Monsieur Charles KLOBOUKOFF procuration à Monsieur Aimé GLOUX, Monsieur David LABICHE procuration à Monsieur Gérard FOUGERAY, Madame Sabrina LACONI procuration à Monsieur Jean-Pierre CHANTECAILLE, Monsieur Arnaud LATREUILLE, Monsieur Sylvain MEUNIER procuration à Monsieur Yves AUDOUX (absent à partir de la 23^{ème} question), Madame Dominique MORVANT procuration à Monsieur Pierre DERMONCOURT, Monsieur Habib MOUFFOKES (absent jusqu'à la 21^{ème} question), Monsieur Marc NÉDÉLEC procuration à Monsieur Patrick LARIBLE, Madame Annie PHELUT, Monsieur Jean-Louis ROLLAND procuration à Monsieur Abdel Nasser ZERARGA, Madame Véronique RUSSEIL procuration à Monsieur Michel-Martial DURIEUX, Madame Christiane STAUB procuration à Monsieur Yannick REVERS, Madame Marie-Laure TISSANDIER procuration à Monsieur Jean-Pierre FOUCHER, Monsieur Michel VEYSSIÈRE, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse CAUGNON,</p>
---	--

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	62	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	29	Suffrages exprimés :	88
Nombre de votants :	88	Pour l'adoption :	88
		Contre l'adoption :	0

N° 6

Titre / GARANTIES D'EMPRUNTS - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA C.D.A. - TRAVAUX D'AMELIORATION DIVERS BATIMENTS

Madame BRIDONNEAU expose que,

Vu l'article R 221-19 du code monétaire et financier,

Vu les articles L 2252-1et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Dans le cadre de travaux d'amélioration de divers bâtiments, l'Office Public de l'Habitat de la CDA sollicite la Communauté d'Agglomération de La Rochelle afin d'apporter sa garantie pour un emprunt qu'il doit souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire :

Article 1^{er} : d'accorder sa garantie pour le remboursement de l'emprunt que l'Office Public de l'Habitat de la CDA. propose de contracter.

Caractéristiques du prêt amélioration bonifié : 700 000 €

Périodicité : annuelle

Durée totale du prêt : 15 ans

Taux actuariel annuel : 2,75%

Valeur de l'indice de référence : Livret A : 2,50%

Taux annuel de progressivité : 0,5%

Révisabilité des taux d'intérêts et de progressivité : En fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%

Le taux d'intérêt indiqué est établi sur la base du livret A et du taux de commissionnement des réseaux collecteurs du livret A en vigueur à la date du 1^{er} février 2009.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués aux prêts seront ceux en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt garanti par la présente délibération.

Article 2: qu'au cas où l'organisme, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus sur ces prêts, la Communauté d'Agglomération s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ces règlements.

Article 3 : de s'engager pendant toute la durée du prêt, soit 15 ans, à libérer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant :

- à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur,
- à signer la convention

Mesdames Marylise FLEURET-PAGNOUX, Suzanne TALLARD et Monsieur Guy DENIER ne prennent pas part au vote.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LA VICE-PRÉSIDENTE